

## Écriture et vie quotidienne ou rendre la folie pratiquable

Daniel Terral

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/edc/2810>

DOI : 10.4000/edc.2810

ISSN : 2101-0366

### Éditeur

Université Lille-3

### Édition imprimée

Date de publication : 1 mai 1990

Pagination : 54-64

ISSN : 1270-6841

### Référence électronique

Daniel Terral, « Écriture et vie quotidienne ou rendre la folie pratiquable », *Études de communication* [En ligne], 11 | 1990, mis en ligne le 26 janvier 2012, consulté le 03 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/edc/2810> ; DOI : 10.4000/edc.2810

---

Ce document a été généré automatiquement le 3 mai 2019.

© Tous droits réservés

---

# Écriture et vie quotidienne ou rendre la folie praticable <sup>1</sup>

Daniel Terral

---

- 1 La production écrite dans une institution spécialisée.
- 2 Notre propos est essentiellement centré sur le rapport à l'écriture de l'éducateur aujourd'hui, en resituant ce rapport dans le cadre de la pratique éducative. Dès lors, nous interrogeant sur notre attitude face à l'écrit, nous pouvons commencer par des questions comme celles-ci :
  - est-il vrai que les éducateurs n'écrivent pas, comme il est souvent proclamé ?
  - et comme, à l'évidence, ils écrivent, un tant soit peu, qu'écrivent-ils ?
  - de quelle nature sont ces écrits, ne tarde pas à nous interroger sur : à quoi servent ces écrits ?
  - et donc, comment ces écrits sont-ils utilisés à la fois par l'éducateur, et par l'institution ?
  - pour, avec un peu de recul, essayer de voir ce qui a pu se constituer dans l'accumulation desdits écrits, et peut-être poser la question de leur évolution et de l'évolution de l'institution. Autrement dit : l'évolution de nos pratiques, et la mémoire de l'Institution, en regard de l'écriture.
- 3 Afin de resituer le plus clairement notre questionnement, et son déroulement, pour cerner aussi notre terrain, nous proposons, dès à présent, de le replacer dans son contexte naturel, originel, celui de notre pratique d'éducateur spécialisé, travaillant aujourd'hui parmi de jeunes adultes, hommes et femmes handicapés mentaux, pris en charge dans le cadre d'un « Foyer occupationnel et d'hébergement à vie », implanté dans la campagne briarde.
- 4 Nous pouvons déjà avancer qu'il y va de toute Institution comme de la nôtre : autour d'un projet, voici que se trouvent rassemblés, en un même lieu, celui d'une rencontre, toutes sortes de gens, des éducateurs et des éduqués, des soignants et des soignés, des personnels et des pensionnaires.
- 5 Pour ce qui nous concerne, il y en a une trentaine, de pensionnaires, pour une vingtaine des autres : le personnel, qui regroupe les fonctions administratives, éducatives,

médicales, et les services dits généraux. Et nous sommes là, tous ensemble, depuis seulement quatre années, suite à la proposition de deux d'entre nous, dont je suis, de tenter d'aménager en ce lieu des conditions d'existence qui permettent à de jeunes hommes et femmes profondément perturbés de faire l'expérience d'eux-mêmes.

- 6 Et c'est ainsi que notre emploi du temps est devenu pour nous la façon d'employer notre temps, c'est-à-dire de l'occuper, comme on occupait l'espace. Et non pas, forcément, les pensionnaires. Et tandis que l'on se mettait à faire tout ce que le quotidien nous impartissait de tâches inévitables - ne serait-ce que la cuisine - en prenant garde de ménager là un espace dans lequel le jeune pris en charge puisse s'inscrire, s'immiscer peut-être, tout simplement, s'organisait un autre aspect de la vie institutionnelle : la mise en place de réunions, les rapports de synthèse, la constitution de dossiers. Tout ceci ayant eu pour préalable la formidable manipulation de textes, de comptes, de courrier préluant à la création et à l'ouverture de tout Établissement. La loi, si elle règle la vie sociale, règle donc l'Institution. Nous n'en aurions pas fini avec « les textes », à commencer par les nôtres.
- 7 Les nôtres : cela se disait, avant tout, en termes de projet institutionnel. Première trace d'un début, là où est le commencement. Ce qui constitue le repère initial, et qui prend forme dans l'inscription.
- 8 Voilà qu'il s'agissait donc d'écrire. Ce qui fut fait : ce que je fis. Et puis ce qui se pratiquait ailleurs se pratiqua ici : les « cahiers de liaison » entre les éducateurs dont le service alternait, les « bilans de comportement » avant l'admission effectivement dite définitive, les « cahiers de semaine » tenus dans les différents ateliers. Autant d'endroits, mais aussi de moments où l'éducateur se trouvait pris à consigner des événements, des réflexions, enfin « ce qui pouvait servir », sans toujours déjà savoir à qui, ni quand, ni comment.

## Consigner ce qui pouvait servir.

- 9 « Ce qui pouvait servir »...
- 10 Tentés, nous l'étions tous, d'accumuler un maximum d'informations sur ces jeunes qui nous advenaient, brutalement. Tous d'un coup, ou presque. Pour la plupart d'entre nous, nous n'en connaissions aucun et ne nous connaissions pas nous-mêmes. En outre, la quasi totalité de l'équipe - c'est-à-dire pour nous l'ensemble du personnel - n'avait jamais eu affaire à ce type de population. Pour certains, c'était dû à un choix professionnel, ou encore aux hasards de l'embauche. Pour d'autres, il s'agissait de trouver du travail sur place, quelle que soit l'entreprise qui s'installe dans le hameau <sup>2</sup>.
- 11 « Ce qui pouvait servir » : c'était donc tout. Tout : vaste mot. Aussi, pour en contenir le projet, pour en mesurer l'ambition, apparaissent ces « cahiers de liaison », dans lesquels est noté en suivant : « ouvrir l'eau chaude pour les douches », et « Rosalie est tombée trois fois ce matin ». C'est en quelque sorte le « pense-bête », le petit papier laissé sur la table de la chambre de garde, et qui renseigne succinctement le collègue sur deux ou trois points, que l'on craint d'oublier de signaler au moment de « la relève ». Comme pour la garde.
- 12 Il nous aura fallu bien des semaines et quelque peu de hasard pour trouver à ces cahiers une autre fonction, une autre efficacité également.

- 13 Dès l'arrivée, nous nous étions trouvés durement confrontés à la lourdeur de la prise en charge des pensionnaires du foyer. Peu autonomes sur un plan matériel, ils se présentaient à nous avec toute la violence de leurs symptômes. Que de folie, et que d'angoisse. Cela avait suffi pour nous mobiliser autour d'eux. Cela devenait amplement suffisant pour provoquer en nous l'effet contraire, quelque temps après. Pas un qui bouge, sinon quelques jeunes mongoliens, dont on pouvait déjà penser que tout ce qu'ils nous donnaient à voir d'eux-mêmes était le maximum de leurs capacités. Alors quoi faire ? Que faire de plus ? Qu'envisager comme avenir, pour eux, et nous avec eux, ici ?

## Et apparaissent des décalages.

- 14 Et c'est de la relecture nonchalante qu'est apparu quelque chose de nouveau, tandis que nous en étions là de nos manières de faire qu'on craignait bientôt dire : habitudes. C'est, en effet, à l'occasion de « synthèses à faire », à écrire donc, d'abord, qu'ont dû être rassemblés les notes, observations, dires des uns et des autres. Et là, dans la confrontation de ces quelques traces d'information, et des impressions recueillies, est apparu un décalage, dont à première vue, nous n'avions pas su pointer l'existence. Ce n'étaient certes pas des choses spectaculaires, ce n'étaient pas des événements. Mais nous étions passés à côté de ceci : Rosalie tombait toujours plus ou moins, plusieurs fois par jour, dans diverses circonstances, à diverses occasions ; cela n'avait pas empêché une éducatrice de l'emmener quelquefois « en ville ». De retour, cette même éducatrice notait scrupuleusement : « Rosalie n'a pas fait de crise », sans que la négation n'apporte, au premier abord, de tonalité différente dans le discours de la prise en charge, et de Rosalie, et de l'ensemble du groupe. C'est seulement maintenant que nous le découvrons, dans cette même similitude du geste qui ferait soudain comparer deux photographies d'une même personne, à des années d'intervalle : « comme elle a vieilli ». A la côtoyer, un jour après l'autre, à y vivre tout près, si près, nous ne l'avions pas remarqué. En fait, peut-être bien que si, mais rien ne nous le disait, dans la perte du repère, où le référentiel se confond avec l'objet d'étude.
- 15 Pourtant, quatre à cinq mois plus tard, il n'y a plus personne, ou presque, qui utilise ces « cahiers ». Tous les bilans de comportement ont été faits, et il n'y a plus d'admission, sinon qu'épisodique. Seules, pendant trois années, trois à quatre personnes vont continuer à écrire quelques lignes, deux fois par mois, à la fin de chaque période d'atelier.
- 16 S'il peut y avoir plusieurs raisons à cette défection et sur lesquelles nous reviendrons plus tard, il y en a manifestement une, immédiate. Il y va d'une impossibilité majeure : comment parler de ceux qui ne font pas ? Comment parler de ceux qui ne parlent pas eux-mêmes ? Et dans le même temps, où les éducateurs cessent d'écrire, ils se taisent.
- 17 Cela correspond, dans l'Institution, à des moments de grande incertitude : d'incertitude quant à ce que l'on y fait, certes, mais d'incertitude, d'interrogations, quant à ce que l'on pourrait y faire. Des problèmes circonscrits alors comme « typiquement institutionnels » surgissent : les conflits de personnes, de groupes de pensionnaires, de hiérarchie... Les réunions institutionnelles comptent de longs temps de silence ressentis par chacun comme des moments chargés d'angoisse, davantage que comme l'épreuve de la réflexion.

## L'immuable se tait ? ou s'inscrit ?

- 18 C'est de ce silence, de ce mutisme des pensionnaires, de cet immuable dont ils ne paraissent jamais se rassasier, que quelqu'un comme Fernand Deligny partira, pour entamer sa tentative cévenole, au cours de laquelle, et au travers de l'écriture qui en est issue, il entend plus que jamais, treize années plus tard, continuer à « décrier les tournures du dire. »<sup>3</sup>.
- 19 Seuls ont à dire, et écrivent ainsi dans « les cahiers d'atelier », ceux des personnels qui ne s'appellent pas « éducateurs », mais « services généraux ». Ils n'en ont pas moins, ici, la charge de trois à quatre pensionnaires, la journée durant, tandis qu'ils doivent assumer les tâches pour lesquelles ils ont été, en fin de compte, embauchés. Pris, de fait, dans quelque chose à faire, les voilà qui se retrouvent avec ceux des pensionnaires dont on pense qu'ils sont eux aussi capables de faire quelque chose. Et lorsque à penser pour eux, on ne s'est pas trop fourvoyé, et qu'ainsi ils bougent, font, parlent même, voilà l'adulte responsable d'eux, moins désemparé à son tour : il peut enfin parler d'eux, et l'écrire. L'écriture est alors délibérément utilisée comme mémoire, trace d'une réalisation à un moment donné, d'une réflexion surgie ou entamée dans telle ou telle circonstance. C'est le plus souvent s'acquitter d'une présence : « Un tel était avec moi, il a bien travaillé », ou bien : « X ne fait pas grand chose, il est toujours aussi soûlant ».
- 20 Ce ne sont là que constats, appréciations furtives, pratiquement des clichés qui ne donnent lieu à aucun commentaire. Le fait est noté dans toute sa sécheresse ; peut-être dans toute sa vérité, tout simplement. Pas de faste, pas d'interprétation. Comme, lorsqu'il fait un beau soleil, ce n'est pas forcément que les dieux sont de bonne humeur. C'est que voilà une belle journée de printemps, ou une bonne journée d'hiver ! Les choses, les événements, sont exprimés au plus près de ce qu'ils ont été vécus : c'est l'anecdote. Nous reviendrons sur l'anecdote, comme ce qui donne à voir le dessous des choses, et sur la manière dont, là aussi, Fernand Deligny en fait l'argument de tous ses écrits.
- 21 Dans la rédaction des « synthèses », que chacun dans l'institution, et à tour de rôle, présente, il est fait appel au « cahier d'atelier » : « j'ai lu qu'il y a six mois, quand J.-M. est arrivé, il était déjà comme ça avec R. - Ça n'a pas changé ». A croire que tout ce qui pouvait être rapporté dans ces lignes écrites ne pouvait que traduire du figé, n'être que du figé : « d'ailleurs écrire, ça fige les choses », avance l'un d'entre nous. Il nous a fallu du temps pour voir que figés, ils l'étaient bel et bien, tous ces jeunes que nous avions là, à l'entour, et qui commençaient à nous pétrifier nous-mêmes. L'écrire était insupportable : « il n'y avait rien à mettre ». (sur le cahier).
- 22 C'est ainsi que l'on cessa d'écrire.
- 23 Pas tout à fait, cependant. Et peut-être pas autant que ce qu'il nous a semblé !
- 24 Il restait les synthèses, dont il était entendu - la demande étant d'abord hiérarchique - que le texte présenté en réunion comme support des échanges, puis dactylographié, serait constitutif du dossier du Jeune dont il était question. L'exigence étant celle-ci : « il faut parler en réunion au moins une fois par an de chaque pensionnaire. Il doit en rester une trace. Chacun doit présenter au moins une synthèse ». Ce qui fut effectivement fait, et a toujours cours. Et presque quatre ans plus tard, les synthèses commencent invariablement, même lorsqu'il s'agit de la cinquième ou quelquefois de la sixième pour un même pensionnaire, par « X est né en 19.. Il a .. ans. Les parents sont ... ». Énoncée la

fiche d'identité, et puis les « toujours » ou « encore » impossibilités de possibilités dudit pensionnaire, et voilà celui qui parle à court de texte ... et notre gamin heureusement pas toujours aussi fou.

- 25 Le « dossier » n'est pas le moindre des écrits dans, et de l'institution. Il est le lieu de l'accumulation de tous les faits et direx qui aient pu se manifester ou se constituer autour d'un pensionnaire. Il est son histoire : celle de son passé, celle qui fonde donc sa situation présente, celle qui dessine, trace, implique déjà son avenir. Son avenir : il serait certainement plus juste, presque plus convenable, de dire : le futur de sa vie. Car, parler d'avenir, c'est charger cet à-venir d'une somme d'espérances que tout, jusqu'ici, dans ces pièces accumulées en preuves, nous autorise, voire nous somme, de ne pas avoir.

## Prises en charge de l'écriture : l'état civil, la biographie... une saturation.

- 26 Le dossier, ce sont ces fiches d'état civil, le carnet de santé et le défaut de livret scolaire. C'est un paquet de feuilles à l'en-tête des diverses Institutions où le jeune a été admis, des différents services où il a été hospitalisé ou reçu en consultation. Ce sont les ordonnances, les fiches de traitements, les clichés radiographiques, les tracés électro-encéphalographiques, les résultats d'analyses endocrinologiques, etc... Et puis les résultats des tests psychologiques, les bilans de comportement, les rapports d'enquête sociale <sup>4</sup>, quelquefois un mot des parents : « veiller à ce que... , prendre soin de... ». Et au bout du compte, ou du décompte de tant de feuillets, après y avoir ajouté les notifications de prise en charge et d'allocations diverses, apparaît l'individu, ou l'idée qu'on pourrait aussi s'en faire. Qui, ou quel est donc l'objet à saisir, et que l'amoncellement des écritures tente de cerner, de nous présenter ? A vrai dire, il s'agit bel et bien d'un objet d'étude, d'un objet sur lequel paraît déjà s'exercer un singulier pouvoir, pudiquement ou héroïquement appelé prise en charge. Prise en charge au cours de laquelle nous allons être à notre tour amenés à écrire, à ré-écrire, et son histoire, et le sujet lui-même.
- 27 C'est ce phénomène que Claudine Dardy note comme l'« inscription ou l'écriture mise au pluriel », et dont elle explicite à la fois le fonctionnement et la fonction en ces termes : « Cette dernière activité de constitution de 'documents' en 'corpus' »<sup>5</sup> prend un tour particulier dans une société comme la nôtre où dominant non pas seulement l'écriture mais les écritures au sens le plus administratif de ce pluriel.
- 28 Ces écritures jalonnent nos existences sous forme d'inscriptions diverses matérialisées en papiers, à commencer par les papiers d'État Civil, puis les papiers scolaires, les papiers médicaux, les papiers de banque, etc. Sans doute le foisonnement de ces inscriptions dans notre vie quotidienne correspond-il à ce que François Fourquet <sup>6</sup> diagnostique dans un essai sur le pouvoir comme étant l'extension d'une écriture d'état, une écriture qui nourrit, sert de base au pouvoir étatique : « l'accumulation d'état procède par accumulation d'enregistrement : les registres se multiplient, les inscriptions, les rôles, les matricules. Qu'est-ce donc que cette écriture d'État ? ». L'écriture accompagnerait le pouvoir mais du même coup aussi le savoir : l'écriture du monde (registres fiscaux, statistiques, législatifs) devient sa connaissance. Le scribe, poursuit F. Fourquet, est le premier philosophe, ou le premier chercheur en « Sciences humaines ». La prolifération des inscriptions privées ne saurait manquer d'ouvrir au scribe des temps modernes de nouveaux horizons.

- 29 L'inscription est encore en somme une autre scription ni innocente, ni anodine. A tel point que, ne pas être inscrit, ne pas avoir ses papiers en ordre, c'est signer son exclusion et appeler du coup sur soi une surproduction de traces écrites compensant ce manque à l'inscription ordinaire »<sup>7</sup>.
- 30 Dès l'instant où les gens que nous sommes, éducateurs en la circonstance, tendent à se faire biographes, nous voici, semble-t-il, hors du champ d'intervention qui était non seulement le nôtre, mais constituait en outre la spécificité de notre action.
- 31 Il est ici question de la distance entre l'observateur et l'objet observé : c'est l'« idéal de la distanciation scientifique [...] obsédante question en Sciences Sociales »<sup>8</sup>.
- 32 C'est ici que nous devons faire référence à une position comme celle que prend, et défend, le sociologue Daniel Bertaux<sup>9</sup>. Dans les « Cahiers Internationaux de Sociologie », à travers un article intitulé : « l'approche biographique : sa validité méthodologique, ses potentialités », Daniel Bertaux propose, en effet, une démarche jusqu'ici peu reconnue par la sociologie lorsqu'elle continue à prétendre vouloir devenir une science exacte. La sociologie perdrait-elle toute légitimité à ne plus s'inscrire seulement dans le courant positiviste ? D. Bertaux essaie de construire une nouvelle démarche sociologique : « une nouvelle approche qui, entre autres caractéristiques, permettrait pour une fois de réconcilier l'observation et la réflexion ». Ainsi, dans l'histoire de vie sociale, le sujet ou le récitant de l'histoire « tend à être affirmé tout autant auteur que le chercheur. C'est l'occasion d'appréhender là l'ultime spécificité, du chercheur, elle apparaît comme étant une spécificité d'écriture »<sup>10</sup>.
- 33 Dans le développement qu'il fait de sa proposition, D. Bertaux avance tout un arsenal méthodologique, qui, de la manière la plus rigoureuse, puisse valider un tel travail. Le concept central en est le « phénomène de **saturation** » :  
 « La **saturation** est le phénomène par lequel, passé un certain nombre d'entretiens (biographiques ou non, d'ailleurs), le chercheur ou l'équipe a l'impression de ne plus rien apprendre de nouveau, du moins en ce qui concerne l'objet sociologique de l'enquête. [...] Le chercheur ne peut être assuré d'avoir atteint la saturation que dans la mesure où il a consciemment cherché à **diversifier** au maximum ses informateurs. [...] Aussi la saturation est-elle plus difficile à atteindre qu'il n'y paraît à première vue. Mais à l'inverse, lorsqu'elle est atteinte, elle confère une base très solide à la **généralisation** : à cet égard, elle remplit pour l'approche biographique très exactement la même fonction que la représentativité de l'échantillon pour l'enquête par questionnaires ».
- 34 Le dossier, les rencontres avec les parents, au cours de l'entretien d'admission du pensionnaire comme celles qui auront lieu par la suite, la vie quotidienne partagée dans le temps et dans l'espace au moins, avec ces Jeunes, constituent pour nous le terrain sur lequel nous pouvons utiliser les concepts élaborés par D. Bertaux. Et comme il nous donne lui-même l'occasion de le voir, c'est dans la réécriture, « l'effort d'écriture » dit-il, que s'annonce, que se crée la « conscience réflexive », où « l'acte d'écrire [...] met en route le dialogue intime ». Mais ici, il faut dire que le sujet, celui qui serait le narrateur, est en fait le « narré », et la « conscience réflexive » joue pour l'éducateur, qui permet alors, dans le regard qu'à partir de là il porte sur celui dont il a la charge, de le constituer en tant que sujet, ou peut-être seulement (?) déjà aménager des situations dans lesquelles le psychotique ou l'arriéré d'ici pourraient faire l'expérience d'eux-mêmes.
- 35 « Le sujet ne récite pas sa vie, il réfléchit sur elle tout en la racontant », souligne D. Bertaux. C'est exactement dans ces mêmes conditions que nous avons pu nous trouver :

c'est en parlant de l'autre que nous avons cherché à l'identifier, à l'identifier comme sujet silencieux. C'est en parlant cet autre que nous avons perçu - noté - son mutisme. Que nous nous sommes rendu compte que « sujet » il ne l'était pas, ne pouvait l'être de rien, lui qui ne se nommait pas lui-même <sup>11</sup>. A évoquer des circonstances, à mettre en place des situations, notre rôle devenait essentiel, dès lors que l' « on sait que faire le récit de (sa) vie ce n'est pas dévider une chronique des événements vécus, mais s'efforcer de donner un sens au passé et, là-même, à la situation présente, voire à ce qu'elle contient de projets » <sup>12</sup>.

- 36 Faire le récit de sa vie, c'est prendre possession d'une parole propre. L'écrire, c'est être capable de l'abandonner ; il s'agit de l'acte de séparation.
- 37 Le récit de sa vie, notre « sujet » ne l'a jamais fait, comme on dit par ailleurs, que la séparation, il ne l'a jamais éprouvée. La multiplicité de ces traces écrites, qui aujourd'hui, au travers du dossier, le citent, le nomment, le désignent, le diagnostiquent, ne le font pas pour autant exister : je veux dire de cette construction qu'elle n'est pas pour autant habitée. Tandis qu'à construire, nous voilà nous autres, éducateurs, assistantes sociales, médecins, institutions, amenés à réfléchir sur cette vie racontée : voici un décor qui serait planté, et voilà des auteurs qui seraient attendus. Et le murmure du vent qui fait frémir le feuillage ou ondoyer la plaine nous signifie parfois qu'il y a bien là quelque chose qui bouge. Le récitant, celui qui lit son texte, est comme toujours, dissimulé. Son texte, c'est bien le produit de nombreuses informations - toujours accumulées (où les informateurs sont bien diversifiés). Son texte, c'est encore ce rapport de synthèse, bilan daté, où le plus souvent, et depuis longtemps, comme nous le dit notre propre expérience dans de telles situations, il n'y a plus rien de nouveau à apprendre. L'éducateur qui transcrit - récitant dissimulé - va cependant pouvoir, au cours de cette transcription même, dans ce geste qui n'est pas que mise en ordre ou mise en forme, faire apparaître - comme : dégager - l'espace sur lequel pourront à la fois s'inscrire le locuteur et celui dont il parle, dans un rapport dialectique.
- 38 Pour conclure cette référence à la position de D. Bertaux, nous pouvons reprendre ce qu'affirme Claudine Dardy lorsqu'elle cite Louis Aragon : « On pourrait appliquer aux sciences sociales la réflexion d'Aragon sur la production littéraire : 'on y pense à partir de ce qu'on écrit et non l'inverse ' » <sup>13</sup>. Enfin, à travers « l'approche biographique », est donnée une valeur sociologique à l'expérience humaine.

---

## BIBLIOGRAPHIE

**Aragon, L.**, (1981), *Je n'ai jamais appris à écrire, ou les Incipits*, Flammarion.

**Bertaux, D.**, (1980), « L'approche biographique : sa validité méthodologique, ses potentialités », in *Cahiers Internationaux de Sociologie*, n° 2, vol. LXIX.

**Dardy, Cl.**, (1983), « Metteurs en pages, metteurs en textes », in *Actions et recherches sociales*, n° 1, « langages et Médiations », Érès Édit.

**Deligny, F.**, (1980), *Les enfants du silence*, Galilée/Spirali.

**Fourquet, F.**, (1982), « L'accumulation du pouvoir ou le désir d'état », in *Recherches*, n° 46.

## NOTES

1. « praticable » : permettre un passage, mettre en place une draille.
2. La Convention Collective du Travail de 1966, qui nous régit, n'étant pas contraignante, à l'égard de l'embauche du personnel en établissement spécialisé recevant des adultes en hébergement : le cas n'étant pas encore prévu. L'annexe X, qui nous concerne désormais, n'a été ajoutée qu'en mars 1981.
3. Fernand Deligny, « Les enfants et le silence », Galilée/Spirali, Paris, 1980, 206 p.
4. « Lors des enquêtes sociales, (l')enquêteur doit produire une histoire familiale cohérente qui commence souvent par la mise en ordre - afin de le rendre lisible - d'un état civil pour le moins chaotique. Avec les éléments de son enquête, il doit construire une histoire claire, susceptible de conduire vers une conclusion propice à une décision ; type de construction à laquelle induit d'ailleurs la linéarité propre à l'écriture ». (Claudine Dardy).
5. « Le corpus désigne un terrain de recherche qui est avant tout écriture. Écritures pré-existantes à la recherche (souvent identifiables comme archives) mais à qui le chercheur vient conférer statut et sens particulier, ou écritures suscitées par la recherche elle-même qu'il s'agisse de documents écrits ou oraux mais toujours transcrits.  
La notion de corpus rend peut-être plus évidente une caractéristique de la recherche en Sciences humaines, elle est écriture sur l'écriture ». (Claudine Dardy).
6. *Recherches* n° 46, « L'accumulation du pouvoir ou le désir d'État », par François Fourquet, 1982, 85 p.
7. Claudine Dardy, *Op. cit.*
8. Claudine Dardy, *Op. cit.*
9. « Cahiers Internationaux de Sociologie », vol. LXIX, 1980. (Centre d'Étude des Mouvements Sociaux - C.N.R.S.).
10. Claudine Dardy, *Op. cit.*
11. Cf. Jacques Lacan, pour lequel le sujet qui ne se nomme pas ne peut pas être dit tel.
12. D. Bertaux, *Op. cit.*
13. Claudine Dardy, *Op. cit.* ; L. Aragon : « Je n'ai jamais appris à écrire ou les incipit ». Collection Champs, Éditions Flammarion, Paris, 1981, 148 p.

---

## RÉSUMÉS

Ce texte de Daniel Terrai est un chapitre de son mémoire de maîtrise en Sciences Sociales (Paris XII, 1983), « Cantilène pour Adrien, ou la démarche d'écrire. Une autre pratique en travail social dans le domaine de l'éducation spécialisée ».

Travaillant sur le thème « Vie quotidienne, écriture et théorie des psychoses », D. Terrai se réfère à l'expérience d'écriture de Fernand Deligny ; il estime que l'écriture est l'outil d'une pratique pédagogique, analyse ce que fait l'éducateur qui écrit. Son travail tente de profiter des études d'ethnologues, et des « histoires de vie ».

Pour lui, écrire est une pratique d'intervention sociale où, écrivant, l'éducateur se fait

chercheur : en particulier par un travail d'identification de l'objet (le handicapé), de la situation (le handicap), une analyse de la prise en compte ou prise en charge (champ d'intervention), une analyse du locuteur/auteur (l'éducateur).

Cette pratique a été élaborée dans un « foyer d'hébergement à vie » pour adultes handicapés mentaux (« arriérés profonds », « psychopathes graves », « autistes »), établissement à créer et créé (janvier 1979). D. Terrai était chef de service dans cet établissement.

Pierre DELCAMBRE

## INDEX

**Keywords** : professional writing, specialized education, clinical speech

**Mots-clés** : écriture professionnelle, éducation spécialisée, discours clinique